

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DÉLIBÉRATION n° 2018/06/26-16

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 juin 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Education,

**Vu** les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

**Vu** la délibération n°2016/04/27-06 du conseil d'administration en date du 27 avril 2016 portant sur l'objet de la présente délibération,

### DÉCIDE :

**OBJET : Avenant n°1 au contrat de partenariat Campus Luminy 2017**

Le conseil d'administration approuve l'avenant n°1 au contrat de partenariat Campus Luminy 2017, tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée par 30 voix pour et 3 voix contre.**

Membres en exercice : 35

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 26 juin 2018

  
Yvon BERLAND  
Président d'Aix-Marseille Université



**NOTE DE PRESENTATION**

**Avenant n° du contrat de partenariat Campus Luminy 2017**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 juin 2018**

## **1 PRÉSENTATION DU CONTEXTE**

---

L'université Aix-Marseille a signé le 29 avril 2016 un contrat de partenariat avec la société de projet LUSCIE pour la rénovation et réhabilitation des bâtiments d'enseignement-recherche sur le campus de Luminy.

Les travaux ont débuté en 2017 et deux bâtiments principaux seront livrés au 31 Aout 2018 :

- Le bâtiment Hexagone qui accueille la vie étudiante
- Le bâtiment d'enseignement-recherche TPR1

## **2 PRESENTATION DU CONTENU DE L'AVENANT N°1**

---

Conformément au contrat de partenariat signé avec la société de projet LUSCIE, cet avenant formalise les changements et modifications majeures survenues depuis la signature et anticipant la livraison au 31 aout 2018 des bâtiments Hexagone et TPR1.

Il indique l'ensemble des modifications documentaires permettant la mise à jour du dossier de contrat et de ses annexes. A savoir :

- Non réalisation de la tranche spécifique : AMU a choisi de retirer du périmètre du contrat de partenariat la démolition de l'ancienne bibliothèque en 2020. En effet, ce lieu pourra être utilisé par le CNRS dans le cadre de ses travaux de façade afin d'héberger des équipes tertiaires actuellement dans les blocs 3 et 4 du TPR2. Plusieurs articles du contrat et annexes sont modifiés en conséquence.
- Modification du phasage provisoire des opérations : Afin de favoriser une mutualisation des locaux provisoires déjà installés au bénéfice de l'opération de rénovation des façades du TPR2 côté CNRS, le phasage provisoire est modifié. Le bâtiment BP4 ne sera pas construit et le BP1 sera modifié en conséquence. L'incidence financière pour AMU est nulle mais cela génère une économie d'échelle pour le financement du second projet.
- Validation des fiches modificatives : conformément à l'article 41, AMU dispose au sein du contrat d'une enveloppe d'aléas d'un montant global de 1 500 000 € HT. Le présent avenant formalise le montant global des fiches techniques modificatives impactant la phase transitoire, les travaux Hexagone et les travaux du TPR1. Le montant actuel s'élève à 1 192 529 € HT laissant une enveloppe suffisante pour les travaux du bâtiment TPR2.



**AVENANT n°1 AU CONTRAT DE PARTENARIAT CAMPUS LUMINY 2017  
CONCLU LE 29 AVRIL 2016**

**Ce document comporte 15 pages numérotées de 1 à 15**

## SOMMAIRE

<b>Article 1 – DEFINITION ET INTERPRETATION .....</b>	<b>5</b>
<b>Article 2 – NON-REALISATION DE LA TRANCHE SPECIFIQUE.....</b>	<b>5</b>
<b>Article 3 – MODIFICATION DU PHASAGE DES OPERATIONS PROVISOIRES .....</b>	<b>8</b>
<b>Article 4 – MODIFICATION DU PHASAGE DE REALISATION DES TRAVAUX RELATIFS AUX BATIMENTS TPR1 et TPR2 .....</b>	<b>10</b>
<b>Article 5 – VALIDATION DES FICHES MODIFICATIVES.....</b>	<b>12</b>
<b>Article 6 – COMPTES RENDUS ANNUELS .....</b>	<b>13</b>
<b>Article 7 – FRAIS D'AVENANT .....</b>	<b>13</b>
<b>Article 8 – RECOURS.....</b>	<b>13</b>
<b>Article 9 – PUBLICITE .....</b>	<b>13</b>
<b>Article 10 – INDEPENDANCE DES CLAUSES.....</b>	<b>14</b>
<b>Article 11 – PORTEE DE L'AVENANT N°1 .....</b>	<b>14</b>
<b>Article 12 – ENTREE EN VIGUEUR .....</b>	<b>14</b>
<b>Article 13 – ANNEXES .....</b>	<b>14</b>

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

- 1) **Aix-Marseille Université**, prenant la forme d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, sis 58 boulevard Charles Livon 13284 Marseille Cedex 07,

représenté par Monsieur Yvon BERLAND, Président dûment habilité aux fins des présentes au terme d'une délibération du Conseil d'Administration n°2016/01/05-01 en date du 5 janvier 2016.

Ci-après dénommé « AMU »,

d'une part,

et :

- 2) **LUSCIE**, société par actions simplifiée au capital social de 10 000 euros, ayant son siège au 1 avenue Eugène de Freyssinet 78061, GUYANCOURT, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro 819 804 279

représentée par Monsieur Xavier GONDRAN, Président dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommée le « Cocontractant »,

d'autre part,

Ci-après dénommés individuellement une « Partie » ou ensemble « les Parties ».

### **EXPOSE PREALABLE**

Il est rappelé qu'AMU et le Cocontractant ont conclu, le 29 avril 2016, un contrat de partenariat (le **Contrat**) confiant, au sens de l'Ordonnance n° 2004-559 du 17 juin 2004 sur les contrats de partenariat, au Cocontractant une mission globale portant sur l'opération de réhabilitation d'un ensemble de bâtiments situés sur le site du Campus Luminy.

La Date d'Entrée en Vigueur du Contrat est intervenue le 2 mai 2016.

Dans le cadre de l'exécution du Contrat, il est apparu nécessaire aux Parties d'apporter les modifications suivantes objet du présent Avenant à leur engagement contractuel initial :

- Procéder à l'ajout d'une définition.
- Acter de la non-réalisation de la Tranche Spécifique compte tenu de la nécessité de reloger une partie des équipes du CNRS au sein de la Bibliothèque Universitaire objet de la Tranche Spécifique durant la réalisation des travaux des blocs 3 et 4 du Bâtiment TPR2.
- Acter de la suppression de la construction modulaire P4, de la modification de la construction modulaire P1 et de la suppression de l'adaptation de l'Amphi A afin d'optimiser la phase transitoire des déménagements des équipes et laboratoires de l'AMU à l'occasion de la réalisation des travaux de réhabilitation du Bâtiment TPR2. En particulier, il est acté d'optimiser l'usage des constructions modulaires P1 (à l'usage du CINAM pendant les travaux du TPR1) pour y accueillir, dès l'achèvement des travaux du TPR1, les équipes du laboratoire IBDM qui devaient initialement déménager au sein de la construction modulaire P4 tandis que les équipes administratives et informatiques de l'IBDM seront relogées respectivement dans le bâtiment TPR2 bloc 4 et Bibliothèque Universitaire, au lieu de l'Amphi A.
- Acter d'une part de l'avancement de la Date Contractuelle de Mise à Disposition du Bâtiment TPR1 Phase 2 à la date du 12 octobre 2018 (en lieu et place d'une Mise à Disposition à la date du 20 décembre 2018) qui est rendue nécessaire au vu de l'optimisation susvisée de la phase de déménagement concernant les constructions modulaires P1 et P4, et, d'autre part, de la modification du calendrier détaillé des travaux relatifs aux Bâtiments TPR1 et TPR2 en vue de conserver la Date Contractuelle de Mise à Disposition du Bâtiment TPR2.
- Modification de la date de transmission du rapport annuel ; la société LUSCIE n'est pas en mesure de nous fournir le compte rendu définitif au 30 mars puisque l'assemblée générale de la LUSCIE se tient au deuxième trimestre de l'année civile.
- Déterminer l'ensemble des Modifications apportées aux Bâtiments pendant la Phase de Réalisation (à la date de signature du présent avenant) qui ont été formalisées entre les Parties sous forme de Fiches Techniques Modificatives (FTM), et fixer les coûts d'investissements et les modalités de financement y afférents.

Conformément aux dispositions de l'article 41 (« *Cas de modification du Contrat de Partenariat*») du Contrat, les Parties se sont, en conséquence, rapprochées afin de formaliser les modifications susvisées par la voie d'un avenant au Contrat.

**CECI AYANT ETE PREALABLEMENT EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI  
SUIT :**

**Article 1 – DEFINITION ET INTERPRETATION**

Les termes et définitions figurant dans le présent Avenant, y compris son exposé préalable, avec une première lettre Majuscule ont le sens qui leur est donné au Contrat.

En outre, la définition suivante est intégrée à l'article 1.1 (« *Définitions et termes employés* ») du Contrat *Avenant* n°1 (ou Avenant) : désigne le présent avenant n°1 conclu ce jour entre les Parties et ses Annexes.

**Article 2 – NON-REALISATION DE LA TRANCHE SPECIFIQUE**

Suite à la décision de l'AMU, la Tranche Spécifique, portant sur la démolition de la Bibliothèque Universitaire, est supprimée du Contrat.

Les Parties conviennent que toute mention à la Tranche Spécifique et/ou à la démolition de la Bibliothèque Universitaire est supprimée du Contrat (y compris ses Annexes).

**2.1 Modifications du Contrat**

**2.1.1 Article 1.1 du Contrat**

Les définitions « Bibliothèque Universitaire » et « Tranche Spécifique » sont supprimées à l'article 1.1 (« *Définition et termes employés* ») et ne seront utilisées plus que pour les besoins du présent avenant.

**2.1.2 Article 3 du Contrat**

L'incise « *la démolition, de l'actuelle Bibliothèque Universitaire* » est supprimée au troisième tiret de l'alinéa 2 de l'article 3 « *Objet du Contrat* ».

**2.1.3 Article 8 du Contrat**

L'incise « *un permis de démolir* » est supprimée au deuxième tiret de l'alinéa 2 de l'article 8 « *Obtention des Autorisations Administratives* » du Contrat.

L'incise « *Autorisation Administrative n°5 Bibliothèque Universitaire : le 15 janvier 2019.* » est supprimée à l'alinéa 5 de l'article 8 « *Obtention des Autorisations Administratives* » du Contrat. L'incise « *onze (11) mois à compter du dépôt du dossier de demande d'Autorisation Administrative n°5, soit le 15 novembre 2019* » est supprimée à l'alinéa 6 du même article.

**2.1.4 Article 14 du Contrat**

L'incise « *et M45* » est supprimée au premier alinéa de l'article 14.1 « *Désignation des Terrains et Bâtiments existants* »

2.1.5 Article 16.3 du Contrat

L'article 16.3 « *Dispositions particulières relatives à la Tranche Spécifique (démolition de la Bibliothèque Universitaire)* » est supprimé.

2.1.6 Article 23.2 du Contrat

L'article 23.2 « *Dispositions particulières à la Tranche Spécifique (démolition de la Bibliothèque Universitaire)* » est supprimé.

2.1.7 Article 31.1 du Contrat

Le dernier alinéa de l'article 31.1 « *Cout d'investissement* » relatif au montant d'investissement de la Tranche spécifique est supprimé.

2.1.8 Article 31.3 du Contrat

Le montant « 23 462 552 € HT » est remplacé par « 22 801 552 € HT ».

2.1.9 Article 33 du Contrat

L'alinéa 3 de l'article 33.1 « *Structure de la rémunération* » relatif au financement des prestations de la Tranche Spécifique est supprimé.

2.2 Modification des Annexes AJ

Dans l'annexe AJ12 MAP « Programme d'Assurance », la responsabilité civile de la Bibliothèque Universitaire est supprimée du tableau récapitulatif des polices souscrites du Titulaire dans le cadre du programme d'assurance envisagée.

2.3 Modification des Annexes PAF

2.3.1 Annexe PAF 100

Dans l'article 3.1 « objet du contrat de partenariat », la phrase « *a la démolition du bâtiment de l'actuelle bibliothèque universitaire du campus de Luminy* » est supprimée.

Dans l'article 4.2.1.4 « bibliothèque universitaire », la phrase « *dans le cadre du contrat, la bibliothèque universitaire doit faire l'objet d'une démolition* » est supprimée.

Le chapitre 7 de l'annexe PAF 100 relatif au Programme de la démolition de la Bibliothèque Universitaire est supprimé.

2.3.2 Annexe PAF 120

Les mentions relatives à la démolition de la Bibliothèque Universitaire sont supprimées.

2.3.3 Annexe PAF 121

Les mentions relatives à la démolition de la Bibliothèque Universitaire sont supprimées.



2.3.4 Annexe PAF 131 OF

A l'étape 8 l'opération de démolition de la Bibliothèque Universitaire et de remise en état du terrain est supprimée.

Dans la notice explication, la phrase n°3 « *Opération de démolition de la Bibliothèque Universitaire* » est supprimée.

2.3.5 Annexe PAF 140 OF

L'annexe PAF 140 OF est remplacée par l'annexe PAF 140 AVT1 – Plan d'implantation des locaux provisoires, annexée au présent Avenant n°1.

2.3.6 Annexe PAF 141 MAP

L'annexe PAF 141 MAP est remplacée par l'annexe PAF 141 AVT1, annexée au présent Avenant n°1.

2.3.7 Annexe PAF 150 OF

L'annexe PAF 150 OF est remplacée par l'annexe PAF 150 AVT1, annexée au présent Avenant n°1.

2.4 Modification des annexes financières

2.4.1 Annexe AF 01 MAD

Les mentions « (*hors Tranche Spécifique*) » sont supprimées.

2.4.2 Annexe AF 03 MAD

Les deux colonnes de droite du tableau du chapitre B.2 « *Versements Anticipés* » sont supprimées.

L'alinéa 3 du chapitre B.2 « *Versements Anticipés* » relatif au Versement Anticipé de 661 000 euros HT, prévu le 30 août 2020, destiné à financer la Tranche Spécifique, est supprimé.

2.4.3 Annexe AF 08

Dans l'onglet FDT1, la ligne 221 « coût HT de démolition de la bibliothèque universitaire » est supprimée.

Dans l'onglet FDT retard, la ligne 221 « coût HT de démolition de la bibliothèque universitaire » est supprimée.

Dans l'onglet FDT, la ligne 165 est supprimée.

Dans l'onglet Pré-FDT, la ligne 222 est supprimée.

Dans l'onglet P&L, les lignes 26 et 33 sont supprimées.

Dans l'onglet Récap, la ligne 128 est supprimée.

Dans l'onglet SC, les lignes 403 et 409, 410 sont supprimées.

Dans l'onglet Etat financier, la ligne 79 est supprimée.

Dans l'onglet, EBITDA, la ligne 70 est supprimée.

#### 2.4.4 Annexe AF 09

L'article relatif à la Tranche Spécifique est supprimé.

### 2.5 Modification des annexes au calendrier

Les annexes au calendrier AC 1900 MAP- Calendrier général de l'opération et AC 1940 MAP, sont remplacées par les annexes :

- AC 1900 AVT1
- AC 1940 AVT1

L'annexe AC 1900 MAP – Note d'hypothèse est remplacée par l'annexe AC 1900 AVT1 – Note d'hypothèse, annexée au présent Avenant n°1.

Les nouvelles Annexes AC 1900 AVT1 et AC 1940 AVT 1 sont annexées au présent avenant.

### 2.6 Modification des annexes PTE

#### 2.5.1 Annexes PTE 895 OF

L'annexe PTE 895 OF est supprimée.

#### 2.5.2 Annexes PTE 894 OF

L'annexe PTE 894 OF est supprimée.

#### 2.5.3 Annexes PTE 898 OF

L'annexe PTE 898 OF est supprimée.

### 2.7 Impacts sur la cristallisation des taux d'intérêt applicables aux Instruments de Crédits

L'article 32.3 « *Date de fixation des conditions de financement* » n'est pas modifié. Cependant, il est précisé que la cristallisation des taux prévue audit article est soumise, en sus des conditions prévues audit article, à la purge des délais contre le présent avenant.

## **Article 3 – MODIFICATION DU PHASAGE DES OPERATIONS PROVISOIRES**

La construction modulaire P4 initialement prévue est remplacée par un réaménagement de la construction modulaire P1 et l'aménagement de l'amphi A est supprimé.

### 3.1 Modification du Contrat

#### 3.1.1 Article 21.1 du Contrat

La mention « *au titre des constructions modulaires afférentes à la Tranche n°4 : le 1<sup>er</sup> août 2018* » de l'article 21.1 du Contrat est supprimée.

### 3.2 Modification des annexes PAF

#### 3.2.1 Annexe PAF 106 OF

Les mentions relatives aux déménagements en direction de la « *construction modulaire P4* » sont remplacées par « *construction modulaire P1* ».

De même pour les équipes administratives de l'IBDM, la mention « *vers Amphi A* » est remplacée par « *vers TPR2 CNRS bloc 4* ».

#### 3.2.2 Annexe PAF 120

Les mentions relatives à la construction du modulaire P4 et l'Amphi A sont supprimées.

#### 3.2.4 Annexe PAF 121

Les mentions relatives à la construction du modulaire P4 et l'utilisation de l'Amphi A sont supprimées.

#### 3.2.5 Annexe PAF 131 OF

La notice explicative en phase 2 relative au montage de la construction modulaire P4 est supprimée.

#### 3.2.6 Annexe PAF 140 OF

Les annexes PAF 140 OF – Plan d'implantation des locaux provisoires et l'Annexe PAF 140 OF – annexe graphique sont remplacées par les annexes, annexées au présent Avenant n°1 :

- PAF 140 AVT1 – Plan d'implantation des locaux provisoires ;
- PAF 140 AVT1 – Annexe graphique modifiée.

#### 3.2.7 Annexe PAF 141 MAP

L'annexe PAF 141 MAP est remplacée par l'annexe 141 MAP AVT1 annexée au présent Avenant n°1.

#### 3.2.8 Annexe PAF 575 OF

L'annexe PAF 575 OF est remplacée par l'annexe PAF 575 AVT1 annexée au présent Avenant n°1.

#### 3.2.9 Annexe PAF 577 OF

La construction du bâtiment provisoire P4 aux étapes 5 et 7 est supprimée.

L'annexe PAF 577 OF est remplacée par l'annexe PAF 577 AVT1 annexée au présent Avenant n°1.

### 3.3 Précisions sur les modifications du phasage

Le descriptif technique détaillé du transfert vers la construction modulaire P1 des équipes de l'IBDM (unité mixte AMU/CNRS, l'**IBDM**) initialement prévu vers la construction modulaire P4 se trouve dans la FTM n°110 jointe au présent avenant. Le but de la modification du phasage est d'accueillir d'autres équipes de l'IBDM dans le reliquat de surface de la construction modulaire P1 non alloué à AMU et d'effectuer une petite extension pour accueillir les différents laboratoires de l'IBDM.

Il est convenu que LUSCIE confie au mandataire du Concepteur Constructeur l'établissement avec le CNRS des modalités nécessaires à l'occupation et la réalisation des travaux susvisés portant extension et modification de la construction modulaire P1.

Celui-ci fera son affaire de l'obtention des autorisations administratives correspondantes. AMU fera ses meilleurs efforts pour faciliter leur obtention ou leur transfert, si nécessaire.

En l'absence d'approbation par les instances du CNRS d'ici au 30 juin 2018 de l'accord à conclure par le CNRS avec le mandataire du Concepteur Constructeur, les Parties conviennent de se rencontrer dans les meilleurs délais en vue de convenir, par voie d'avenant, des modalités de réalisation des prestations visées ci-après:

- L'aménagement complémentaire des locaux de la construction modulaire P1, limité à l'hébergement des équipes IBDM supplémentaires,
- Le transfert des équipes IBDM dans la construction modulaire P1 et ses extensions,

La remise en état de la parcelle sur laquelle se trouve la construction modulaire P1, telle que décrite dans le synoptique joint à la FTM n°110, sera réalisée au plus tard au terme des travaux réalisés par le CNRS portant sur la réhabilitation des blocs 3 et 4 du Bâtiment TPR2.

## **Article 4 – MODIFICATION DU PHASAGE DE REALISATION DES TRAVAUX RELATIFS AUX BATIMENTS TPR1 et TPR2**

### 4.1 Modification de l'article 23.1.1 du Contrat

L'article 23.1.1 « *Principes* » relatif aux dates contractuelles de Mise à Disposition des Tranches de Bâtiment est modifié comme suit :

3	Eléments du Bâtiment TPR1 (Phase 2)	12/10/2018
---	-------------------------------------	------------

### 4.2 Modification de l'article 33.1 du Contrat

La section relative à la Redevance RTPR1 est complétée comme suit :

La rémunération globale RTPR1 sera perçue à la plus tardive des deux dates suivantes :

- (i) la Date de Mise à Disposition du Bâtiment TPR1, et
- (ii) le 20 décembre 2018.

Le Cocontractant renonce ainsi à une rémunération complémentaire et anticipée liée à l'accélération de la Date de Mise à Disposition du Bâtiment TPR1 et l'article 4 du présent Avenant n'a pas d'impact sur le Plan de Financement.

#### 4.3 Modification des annexes financières

##### 4.3.1 Annexe AF 05 MAD – Chapitre C (Loyer Gros Entretien et Renouvellement – R2)

La section relative aux dates de démarrage des versements du loyer R2 est modifiée comme suit :

Ce Loyer R2 est versé trimestriellement en fin de trimestre civil à terme échu à partir de la Date Effective de Mise à Disposition de chaque Tranche, selon un profil sculpté correspondant aux coûts forfaitaire de gros entretien et renouvellement et au montant à provisionner sur le Compte Vandalisme. Exception faite pour la Tranche TPR1 Ph2 pour laquelle le loyer R2 est versé trimestriellement en fin de trimestre civil à terme échu à partir de la plus tardive des dates suivantes :

- (i) la Date de Mise à Disposition du Bâtiment TPR1, ou
- (ii) le 20 décembre 2018.

##### 4.3.2 Annexe AF 05 MAD – Chapitre d (Loyer Maintenance technique – R3)

La section relative aux dates de démarrage des versements du loyer R3 est modifiée comme suit :

Ce Loyer R3 est versé trimestriellement à la fin de chaque trimestre civil à terme échu dès la Date Effective de Mise à Disposition de chaque tranche, selon un profil constant en euros constants par Tranche sur toute la durée de la Phase d'Exploitation. Exception faite pour la Tranche TPR1 Ph2 pour laquelle le loyer R3 est versé trimestriellement en fin de trimestre civil à terme échu à partir de la plus tardive des dates suivantes :

- (i) la Date de Mise à Disposition du Bâtiment TPR1, ou
- (ii) le 20 décembre 2018.

#### 4.4 Modification du calendrier de réalisation des travaux des Bâtiments TPR1 et TPR2

##### 4.4.1 Modification de l'Annexe AC 1900 / MAP « Calendrier général de l'opération »

L'annexe AC 1900 / MAP est supprimée et remplacée par l'annexe AC 1900 AVT1 annexée au présent Avenant n°1.

##### 4.4.2 Modification de l'Annexe AC 1920 / MAP « Calendrier détaillé des Etudes et des Travaux du TPR1 »

L'annexe AC 1920 / MAP est supprimée et remplacée par l'annexe AC 1920 AVT1 annexée au présent Avenant n°1.

##### 4.4.3 Modification de l'annexe AC 1930 / MAP « Calendrier détaillé des Etudes et des Travaux du TPR2 »

L'annexe AC 1930 / MAP est supprimée et remplacée par l'annexe AC 1930 AVT1 annexée au présent Avenant n°1.

#### 4.5 Franchise de pénalités

Compte tenu de la modification du phasage et de l'accord du Cocontractant en vue d'avancer la Date Contractuelle de Mise à Disposition de la Tranche 3 (TPR1 - Phase 2):

- i. la pénalité journalière visée à l'article 47.1 alinéa 3 « *Pénalités de retard lié au dépassement de la Date Contractuelle de Mise à Disposition* » applicable en cas de retard au titre de la Date Contractuelle de Mise à Disposition de la Tranche 3 (TPR1 -Phase 2) s'appliquera au Cocontractant à compter du 20 décembre 2018 ;
- ii. la pénalité visée à l'article 22.3 « *Levée des Réserves Mineures* » relative à la non-levée des réserves mineures afférentes à la Tranche 3 (TPR1-Phase2) sera applicable au terme d'un délai de trois (3) mois à compter de la date de signature du Procès-Verbal de Mise à Disposition de la Tranche 3.

### **Article 5 – VALIDATION DES FICHES MODIFICATIVES**

#### 5.1 Modifications et Fiches Techniques Modificatives

Par application de l'article 41 (« *Cas de modification du Contrat de Partenariat* ») du Contrat, AMU a demandé et/ou approuvé des Modifications portant sur les Bâtiments et ses Equipements.

Ces Modifications ont été réalisées par le Cocontractant pendant la Phase de Réalisation relative aux travaux des Tranches 1 à 3 visées aux articles 16.2 et 23.1 du Contrat.

Les Parties déclarent avoir formalisé leur accord quant aux Modifications à réaliser par le Cocontractant au sein des Fiches Techniques Modificatives (FTM) figurant en annexe au présent Avenant.

Par ailleurs, il est rappelé que les Modifications susmentionnées n'ont pas d'impact sur la Date Contractuelle de Mise à Disposition de l'Ensemble des Tranches, à l'exception de la FTM n°110 qui fait l'objet des articles 3 et 4 du présent Avenant.

#### 5.2 Coûts des Modifications

Le coût relatif aux Modifications (le *Coût des Modifications*) est indiqué au sein des Fiches Modificatives, étant précisé que les pièces justificatives y afférents attestant de ces coûts sont également jointes au sein de l'annexe au présent Avenant.

Le Coût des Modifications est réputé couvrir l'intégralité des conséquences directes et indirectes découlant de la réalisation des Modifications en cause.

Le Coût des Modifications visées au titre des Fiches Techniques Modificatives est, après réalisation d'un bilan des plus et moins-values financières, de 1 192 529 euros H.T, soit 1 431 034,80 euros TTC, décomposé comme indiqué en annexe au présent avenant.

Il est entendu que l'ensemble de FTM susvisé n'a pas d'impact financier sur la maintenance, l'exploitation et le GER, et n'a donc pas d'impact sur le Plan de Financement.

### 5.3 Financement des Modifications au moyen de la Provision pour Modifications

Suite à l'autorisation préalable d'AMU par lettre recommandée avec accusé de réception, les Parties ont convenu d'imputer le financement de ces Modifications sur la Provision pour Modifications visée à l'article 42.2 du Contrat fixée initialement à hauteur de un million cinq-cent mille euros H.T.

Les Parties constatent que, la Provision pour Modifications de 1 500 000,00 euros H.T, telle que prévue à l'article 42.2 du Contrat, a été utilisée, pour les besoins du financement de ces Modifications, à hauteur de 1 192 529 euros H.T.

Le solde positif de la Provision pour Modifications s'élève donc à 307 471 € H.T. et reste affecté aux modifications jusqu'à la Date Effective de Mise à Disposition de l'Ensemble des Tranches.

### **Article 6 – COMPTES RENDUS ANNUELS**

Le premier alinéa de l'article 45 est supprimé et remplacé par les stipulations suivantes :

*« Conformément à l'article 12-1 de l'Ordonnance et pour permettre la vérification et le contrôle des conditions d'application du Contrat, le Cocontractant remet chaque année, avant le 30 mars, les comptes rendus financier et d'exploitation et de maintenance provisoires à AMU. Les comptes rendus définitifs sont remis avant le 30 juillet. Les pièces justificatives de ces données sont tenues par le Cocontractant à la disposition d'AMU. »*

### **Article 7 – FRAIS D'AVENANT**

Conformément à l'article 43 (« Avenant au Contrat ») du Contrat, chacune des Parties conserve à sa charge ses frais de conseils, lesquels ne peuvent pas notamment être assimilables à des Frais de gestion du Cocontractant.

### **Article 8 – RECOURS**

Les Parties conviennent qu'en cas de recours contre le présent Avenant ou l'un de ses actes détachables, les Parties se rencontreront à bref délai afin d'examiner la portée et les conséquences éventuelles à en tirer. Les Parties conviennent de régulariser au plus vite par la signature d'un nouvel avenant ou d'un accord transactionnel ou de toute solution juridiquement satisfaisante pour les Parties.

Dans l'hypothèse où en raison du risque contentieux induit par ce recours, AMU déciderait de prononcer la résiliation de l'Avenant, la résiliation sera prononcée,

### **Article 9 – PUBLICITE**

AMU s'engage à publier, dans les formes adéquates aux fins de faire courir les délais de recours, la délibération du conseil d'Administration autorisant son représentant légal à signer le présent Avenant.

## **Article 10 – INDEPENDANCE DES CLAUSES**

Les Parties conviennent que si l'une des stipulations du présent Avenant est déclarée nulle ou non applicable, ou fait l'objet d'une requalification, par un tribunal, ladite stipulation sera réputée non écrite et les autres stipulations du présent Avenant continueront à produire tous leurs effets sous réserve qu'elles ne présentent pas un caractère indivisible de ladite stipulation eu égard à l'intention des Parties.

En cas de caractère divisible de la stipulation du présent Avenant déclarée nulle ou non applicable, les Parties négocieront de bonne foi pour convenir d'une clause mutuellement satisfaisante visant à remplacer ladite stipulation.

## **Article 11 – PORTEE DE L'AVENANT N°1**

Le présent Avenant ou l'une quelconque de ses stipulations ne sauraient être interprété comme emportant novation de l'une quelconque des stipulations du Contrat.

Les stipulations du Contrat et de ses Annexes, non modifiées par l'Avenant n°1 demeurent inchangées et continuent de s'appliquer entre les Parties. Toutefois, en cas de contradiction éventuelle entre, d'une part, les stipulations du Contrat et ses Annexes et, d'autre part, le présent Avenant n°1, les stipulations de ce dernier prévaudront.

A compter de la Date d'Entrée en Vigueur de l'Avenant n°1 ce dernier fait partie intégrante du Contrat, ce conformément à l'article 1.1 (« *Définitions et termes employés* ») du Contrat.

Les Parties acceptent, en conséquence, que toute référence au Contrat dans un autre acte ou contrat auquel l'une d'entre elles au moins est signataire ou partie (en ce compris notamment mais non limitativement l'Accord Direct et l'Acte d'Acceptation) soit interprétée comme une référence au Contrat tel que modifié par le présent Avenant.

## **Article 12 – ENTREE EN VIGUEUR**

L'Avenant n°1 entre en vigueur à compter de sa notification à LUSCIE, laquelle intervient le lendemain de sa signature.

## **Article 13 – ANNEXES**

Liste des documents annexés au présent Avenant n°1 :

Les parties conviennent que les annexes présentant le suffixe AVT1 prévalent sur les annexes MAP ou OF.

- Annexe PAF 140 AVT1 – Plan d'implantation des locaux provisoires modifiée ;
- Annexe PAF 140 AVT1 – Annexe graphique modifiée ;
- Annexe PAF 141 AVT1 ;
- Annexe PAF 150 AVT1 ;



Avenant n°1 au Contrat de Partenariat Campus Luminy 2017 conclu le 29 avril 2016  
Université d'Aix-Marseille

- Annexe PAF 575 AVT1 ;
- Annexe PAF 577 AVT1 ;
- Annexe AC 1900 AVT1 – Note d'hypothèse ;
- Annexe AC 1900 AVT1 ;
- Annexe AC 1920 AVT1 ;
- Annexe AC 1930 AVT1 ;
- Annexe AC 1940 AVT1;
- Tables des annexes au contrat V15 AVT1
- Tableau récapitulatif des Fiches Techniques Modificatives;
- Fiches Techniques Modificatives

Fait à Marseille,

Le

En deux (2) exemplaires originaux

Pour Aix-Marseille Université :

Pour le Contractant :

---

Par : Monsieur Yvon BERLAND  
Président d'Aix-Marseille Université

---

Par : Xavier GONDRAN  
Président de LUSCIE

NUMERO DE LA PIECE	INTITULE DE L'ANNEXE	VERSION	Date de la pièce	Note de clarifications	RELIURE NOTARIALE	N° Pièce MAP	Réunion du 25/04/2016	Avenant n°1
<b>ANNEXES JURIDIQUES</b>								
AJ								
AJ 00	Contrat de partenariat	Mise au Point	15/03/2016		OUI			
AJ 01	Délibération et avis des Instances CA et CT Aix-Marseille Université		27/04/2016		OUI			
AJ 02	Accord à la signature du Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche		16/04/2016		OUI			
AJ 03	Accord à la signature du Ministre chargé de l'Economie		16/04/2016		OUI			
AJ 04	Accord à la signature du Contrat par le Ministre chargé du Budget		16/04/2016		OUI			
AJ 05	Modèle d'Accord direct	Mise au Point	15/03/2016		OUI	AJ05-MAP		
AJ 06	Modèle d'Acte d'Acceptation	Mise au Point	15/03/2016		OUI	AJ06-MAP		
AJ 07	Modèle d'attestation prévu à l'article 4 du contrat de partenariat (purge des recours)	Mise au Point	15/03/2016		OUI	AJ07-MAP		
AJ 08	Statuts initiaux du Concocontractant	Mise au Point	15/03/2016		OUI	AJ08-MAP		
AJ 09	Modèle de Lettre d'engagement prévue à l'article 6.2.3 du Contrat de Partenariat (engagement des Actionnaires Initiaux de respecter les engagements de stabilité)	Mise au Point	15/03/2016		OUI	AJ09-MAP		
AJ 10	Modèle de lettre d'AMU en application des articles 9,1 et 9,2 du contrat de partenariat (notification de la poursuite du Contrat)	Mise au Point	15/03/2016		OUI	AJ10-MAP		
AJ 11	Modèles de Garantie Financière au titre des articles 37 et 57 du Contrat de partenariat	Mise au Point	15/03/2016		OUI	AJ11-MAP		
AJ 12	Programme d'assurances	Mise au Point	15/03/2016		OUI	AJ12-MAP		
AJ 13	Documentation foncière : PV de parcellisation	DDOF	15/09/2015		OUI			
<b>ANNEXES FINANCIERES</b>								
AF								
AF 01	Décomposition du montant à financer	Mise au Point	15/03/2016		OUI	AF01 à AF06 -MAP		
AF 02	Indexation du coût d'investissement	Mise au Point	15/03/2016		OUI	AF01 à AF06 -MAP		
AF 03	Note de présentation des Instruments de pré-financement	Mise au Point	15/03/2016		OUI	AF01 à AF06 -MAP		
AF 04	Note de présentation des Instruments de financement	Mise au Point	15/03/2016		OUI	AF01 à AF06 -MAP		
AF 05	Présentation des Rémunérations du concocontractant	Mise au Point	15/03/2016		OUI	AF01 à AF06 -MAP		
AF 06	Indexation de la redevance	Mise au Point	15/03/2016		OUI	AF01 à AF06 -MAP		
AF 07	Note de présentation des Recettes annexes	Mise au Point	15/03/2016		OUI	AF07-MAP		
AF 08	Modèle financier et modalités de détermination du loyer financier	Mise au Point	15/03/2016		OUI	AF08-MAP		
AF 09	Présentation des hypothèses fiscales et comptables du modèle financier	Mise au Point	15/03/2016		OUI	AF09-MAP		
<b>PIECES ARCHITECTURALES ET FONCTIONNELLES</b>								
DOCUMENTATION GENERALE AMU								
PAF 100	Programme fonctionnel livre 1	DDOF	15/09/2015		OUI		Validée	
DOCUMENTS DE FINALISATION DES OFFRES								
PAF 120	Registre des questions/réponses de la procédure de dialogue	Fin de dialogue	30/11/2015		OUI	PAF 120 -MAP	Validée	
PAF 121	Note de clarifications des offres finales comprenant : questions réponses OF + comptes rendus C1 + C5 + plans des niveaux + 2 fiches Espaces + tableaux de surfaces + pièces phasage PAF 140-141-150-161-231-245-246-247-250-251-252-345-347-348-577-578	Mise au Point	15/03/2016	M3C1, M4C1, M2 C5, M3C5	OUI	PAF 121-MAP	Validée	
OFFRE DU CANDIDAT								
DOCUMENTATION GENERALE								
PAF 106	Tableau général des contraintes de déménagements provisoires et définitifs	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 130	Note introductive à la proposition	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 131	Notice explicative du phasage général des déménagements à l'échelle du campus	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 140	Plan d'implantation des locaux provisoires	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée	PAF 140-AVT1
PAF 141	Tableau des surfaces des locaux provisoires avec durée d'installation	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PAF 121			Validée	PAF 141-AVT1
PAF 150	Plan d'installation de chantier	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée	PAF 150-AVT1
PAF 161	Carnet de détail des espaces extérieurs	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée	
PAF 162	Cahier des charges des prescriptions architecturales et techniques des façades pour le CNRS	Offre finale	30/11/2015				Validée	
DOCUMENTATION HEXAGONE								
PAF 229	Tableau descriptif et quantitatif des équipements et mobiliers fournis	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 230	Perspective extérieure de l'hexagone depuis l'escalier extérieur du bâtiment B	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 231	Plan de masse au 1/500°	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée	
PAF 240	Note exposant les principales caractéristiques du parti architectural et technique proposé pour le Learning Center	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 241	Notice relative à la sécurité incendie du bâtiment	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 242	Notice relative à l'accessibilité Handicapé	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 245	Notice explicative sur l'organisation du phasage des déménagements de l'hexagone	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée	
PAF 246	Plan couleur relatif à la localisation des entités déménagées	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée	
PAF 247	Un plan fonctionnel comprenant tous les plans de niveaux au 1/200ème	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée	
PAF 250	Plan du ROC au permettant d'apprécier l'organisation proposée par entité fonctionnelle	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée	
PAF 251	Plan B + 1	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée	
PAF 252	Plan R + 2	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée	
PAF 260	Plan de la toiture-terrasse	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 265	Relevé façade 1 Hexagone	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 266	Relevé façade 2 Hexagone	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 267	Relevé façade 3 Hexagone	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 268	Relevé façade 4 Hexagone	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 269	Relevé façade 5 Hexagone	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 270	Relevé façade 6 Hexagone	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 280	Coupes de principe Axe AA pour préciser l'organisation proposée par entité fonctionnelle	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 281	Coupes de principe Axe BB pour préciser l'organisation proposée par entité fonctionnelle	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 282	Coupes de principe Axe CC pour préciser l'organisation proposée par entité fonctionnelle	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 295	Tableau des surfaces	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PAF 121		PAF 295-MAP	Validée	
PAF 296	Perspective intérieure sur le hall du learning Center	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 297	Perspective intérieure sur espace de consultation de la bibliothèque	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 298	Perspective intérieure livre 1	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 299	Perspective intérieure livre 2	Offre finale	30/11/2015				Validée	
DOCUMENTATION TPR1								
PAF 330	Perspective de la façade depuis un point de vue près de l'amphi B	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 331	Plan de masse au 1/500°	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée	
PAF 332	Perspective façade ouest depuis un point de vue près du TPR2	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 340	Note exposant les principales caractéristiques du parti architectural et technique	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 341	Notice relative à la sécurité incendie du bâtiment	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 342	Notice relative à l'accessibilité Handicapé	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PAF 345	Notice explicative sur l'organisation du phasage des déménagements du TPR1	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée	
PAF 347	Plan relatif à la localisation déménagement	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée	

	PAF 348	Plan fonctionnel comprenant tous les plans de niveaux au 1/200ème	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 350	Plan du sous-sol permettant d'apprécier l'organisation proposée par entité fonctionnelle	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 351	Plans de niveau N 0 et N-1	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 352	Plan de niveau N + 1	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 353	Plan de niveau N + 2	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 354	Plan de niveau N + 3	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 355	Plan de niveau N + 4	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 356	Plan de niveau N + 5	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 357	Plan de niveau N + 6	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 358	Plan des toiture-terrasse	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 370	Plan de façade Est	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 371	Plan de façade ouest	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 372	Plan du pignon nord	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 373	Plan du pignon sud	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 380	Plan de coupes du TPR1 : AA + BB + CC	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 400	Tableau des surfaces	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PAF 121		PAF 400-MAP	Validée		
	PAF 401	Zoom au 1/100' sur un bloc représentant 1/3 de niveaux de Laboratoire avec implantation des mobiliers	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 402	Zoom au 1/100' sur un bloc représentant 1/3 de niveaux Enseignement avec implantation des mobiliers	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 403	Zoom au 1/100' sur un bloc représentant 1/3 de niveaux de Pédagogie avec implantation des mobiliers	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 404	Zoom au 1/100' sur un bloc représentant 1/3 sur hall du RDC avec implantation des mobiliers	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	DOCUMENTATION TPR2									
	PAF 560	Perspective du TPR2 depuis un point de vue devant le CCPM y compris la façade CNRS	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 561	Plan de masse au 1/500'	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 562	Perspective Nord du TPR2 y compris façade CNRS (voir dossier PAF 116)	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 570	Note exposant les principales caractéristiques du parti architectural et technique	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 571	Notice relative à la sécurité incendie du bâtiment	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 572	Notice relative à l'accessibilité Handicapé	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 575	Notice explicative sur l'organisation du phasage des déménagements du TPR2	Offre finale	30/11/2015				Validée	PAF 575-AV11	
	PAF 577	Plan relatif à la localisation déménagement	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée	PAF 577-AV11	
	PAF 578	Plan fonctionnel comprenant tous les plans de niveaux au 1/200ème	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 580	Plan niveau -1	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 581	Plan niveau 0	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 582	Plan niveau +1	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 583	Plan niveau +2	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 584	Plan niveau +3	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 585	Plan niveau +4	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 586	Plan niveau +5	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 587	Plan niveau +6	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 588	Plan niveau +7	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 589	Plan niveau +8	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 590	Plan niveau +9	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 591	Plan niveau +10	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PAF 592	Plan niveau Toiture-terrasse	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 610	Plan de façade Nord	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 611	Plan de façade Sud	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 612	Plan du pignon Est	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 613	Plan du pignon Ouest	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 620	Plan de coupes du TPR2 : AA + BB + CC + DD	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 640	Tableau des surfaces	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PAF 121		PAF 640 -MAP	Validée		
	PAF 641	Zoom au 1/100' pour l'étage 10 avec implantation des mobiliers	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 643	Plan au 1/100' pour l'étage 8 avec implantation des mobiliers	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 644	Zoom au 1/100' sur le traitement de l'accès en sous-sol	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PAF 645	Zoom au 1/100' sur le traitement de l'accès en Rez de Chaussée avec implantation des mobiliers	Offre finale	30/11/2015				Validée		
PTE	PIECES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES									
	LIVRE 2									
	PTE 700	Programme technique et environnemental Livre 2	DDOF	15/09/2015			OUI	Validée		
	PTE 820	Fiches par local Hexagone	DDOF	15/09/2015			OUI	Validée		
	PTE 930	Fiches par local TPR1	DDOF	15/09/2015	Fiche espace INF 5 modifiée dans PAF 121		OUI	Validée		
	PTE 1164	Fiches par Local TPR2	DDOF	15/09/2015	Fiche espace ADM 6 modifiée dans PAF 121		OUI	Validée		
	DOCUMENTS DE FINALISATION DES OFFRES									
	PTE 711	Note de Clarifications des offres finales comprenant : questions réponses OF + Comptes rendus Critère 2 + PTE 857+1002+1252+PEX 1420-1421-1520-1521-1720-1721+1351+1352+1460+1560+1760	Mise au Point	15/03/2015	M1 C2, M2 C3, M3C2		OUI	Validée	PTE 711-MAP	
	OFFRE CANDIDAT									
	DOCUMENTATION GENERALE									
	PTE 702	DPGF générale de l'opération	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PTE 706	Tableau de synthèse des résultats ACV	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	DOCUMENTATION HEXAGONE									
	PTE 835	Notice environnementale	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PTE 711			Validée		
	PTE 841	Synthèse du calcul réglementaire (RT)	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PTE 855	Schémas de principes et plans techniques	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PTE 857	Tableau de prestations des finitions (sols - murs - plafonds) par local définissant la qualité des matériaux	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PTE 711			Validée		
	PTE 858	Tableau de prestations des équipements CVC	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PTE 859	Cahier des Clauses Techniques Particulières tous corps d'état - Niveau de précision : PRO/DCE	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PTE 865	Note relative à l'organisation des études et des travaux	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée		
	PTE 866	Note relative aux principes constructifs des façades	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PTE 867	Coupe au 1/50ème illustrant la PTE 866	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PTE 868	Note sur les continuités techniques	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PTE 870	DPGF - Décomposition du prix des études et des travaux	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	DOCUMENTATION BIBLIOTHEQUE AMU									
	PTE 894	Note relative à l'organisation des études, des travaux et du chantier	Offre finale	30/11/2015				Validée	Supprimée	
	PTE 895	Notice environnementale	Offre finale	30/11/2015				Validée	Supprimée	
	PTE 898	DPGF - Décomposition du prix des études et des travaux	Offre finale	30/11/2015				Validée	Supprimée	
	DOCUMENTATION TPR1									
	PTE 960	Notice environnementale	Offre finale	30/11/2015				Validée		
	PTE 971	Synthèse du calcul réglementaire (RT)	Offre finale	30/11/2015				Validée		

	PTE 1000	Schémas de principes et plans techniques	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PTE 1002	Tableau de prestations des finitions (sols - murs - plafonds) par local définissant la qualité des matériaux	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PTE 711			Validée	
	PTE 1003	Tableau de prestations des équipements CVC	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PTE 1004	Cahier des Clauses Techniques Particulières tous corps d'état - Niveau de précision : PRO/DCE	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PTE 1010	Note relative à l'organisation des études et des travaux	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée	
	PTE 1011	Note relative au principe constructif des façades	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PTE 1013	Une ou plusieurs coupes au 1/50e illustrant la PTE 1011	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PTE 1030	Note sur les continuités techniques	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PTE 1040	DPGF - Décomposition du prix des études et des travaux	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	DOCUMENTATION TPR2								
	PTE 1210	Notice environnementale	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PTE 1221	Synthèse du calcul réglementaire (RT)	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PTE 1250	Schémas de principes et plans techniques	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PTE 1252	Tableau de prestations des finitions (sols - murs - plafonds) par local définissant la qualité des matériaux	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PTE 711			Validée	
	PTE 1253	Tableau de prestations CVC	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PTE 1254	Cahier des Clauses Techniques Particulières tous corps d'état - Niveau de précision : PRO/DCE	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PTE 1270	Note relative à l'organisation des études et des travaux	Offre finale	30/11/2015	modifiée dans PAF 121			Validée	
	PTE 1271	Note relative au principe constructif des façades	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PTE 1273	Une ou plusieurs coupes au 1/50e illustrant la PTE 1271	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PTE 1280	Note sur les continuités techniques	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PTE 1290	DPGF - Décomposition du prix des études et des travaux	Offre finale	30/11/2015				Validée	
PEX	PIECES EXPLOITATION ET MAINTENANCE								
	LIVRE 3								
	PEX 1300	Programme Exploitation et Maintenance - livre 3	DDOF	15/09/2015			OUI		
	DOCUMENTATION GENERALE AML								
	PEX 1301	Règlementation applicable - phase d'exploitation	DDOF	30/11/2015			OUI		
	PEX 1302	Durée de vie prévisionnelle des matériels	DDOF	30/11/2015			OUI		
	PEX 1306	Limite de prestations GER	DDOF	30/11/2015			OUI		
	OFFRE DU CANDIDAT								
	DOCUMENTATION GENERALE								
	PEX 1351	Pénalités pour non respect des critères de performance	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PTE 711		OUI	PEX 1351-MAP	Validée
	PEX 1352	Conditions d'intéressement du Partenaire au respect de l'objectif de performance énergétique du bâtiment	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PTE 711		OUI	PEX 1352-MAP	Validée
	DOCUMENTATION HEXAGONE								
	PEX 1400	Qualité du service	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PEX 1401	Echéancier d'entretien courant sur les lots architecturaux et les lots techniques (deux documents)	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PEX 1410	Tableau de criticité des installations	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PEX 1420	Plan de renouvellement du GER "Coûts"	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PTE 711			PEX 1420-MAP	Validée
	PEX 1421	Plan de renouvellement du GER "Prestations"	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PTE 711			PEX 1421-MAP	Validée
	PEX 1430	Dispositions relatives à la sécurité des personnes et des biens sur les sites	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PEX 1440	Système d'information et outils de reporting	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PEX 1460	Plan de mesure et de vérification	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PTE 711			PEX 1460-MAP	Validée
	PEX 1470	Moyens de contrôle de la performance énergétique et des émissions de Gaz à effet de serre	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	DOCUMENTATION TPR1								
	PEX 1500	Qualité du service	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PEX 1501	Echéancier d'entretien courant sur les lots architecturaux et les lots techniques (deux documents)	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PEX 1510	Tableau de criticité des installations	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PEX 1520	Plan de renouvellement du GER "Coûts"	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PTE 711			PEX 1520-MAP	Validée
	PEX 1521	Plan de renouvellement du GER "Prestations"	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PTE 711			PEX 1521-MAP	Validée
	PEX 1530	Dispositions relatives à la sécurité des personnes et des biens sur les sites	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PEX 1540	Système d'information et outils de reporting	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PEX 1560	Plan de mesure et de vérification	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PTE 711			PEX 1560-MAP	Validée
	PEX 1570	Moyens de contrôle de la performance énergétique et des émissions de Gaz à effet de serre	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	DOCUMENTATION TPR2								
	PEX 1700	Qualité du service	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PEX 1701	Echéancier d'entretien courant sur les lots architecturaux et lots techniques (deux documents)	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PEX 1710	Tableau de criticité des installations	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PEX 1720	Plan de renouvellement du GER "Coûts"	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PTE 711			PEX 1720-MAP	Validée
	PEX 1721	Plan de renouvellement du GER "Prestations"	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PTE 711			PEX 1721-MAP	Validée
	PEX 1730	Dispositions relatives à la sécurité des personnes et des biens sur les sites	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PEX 1740	Système d'information et outils de reporting	Offre finale	30/11/2015				Validée	
	PEX 1760	Plan de mesure et de vérification	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PTE 711			PEX 1760-MAP	Validée
	PEX 1770	Moyens de contrôle de la performance énergétique et des émissions de Gaz à effet de serre	Offre finale	30/11/2015				Validée	
AC	ANNEXES CALENDRIERS								
	DOCUMENTS GENERAUX								
	AC 1900	Calendrier général de l'opération	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PAF 121		OUI	AC 1900-MAP	Validée AC 1900-AVT1
	HEXAGONE								
	AC 1910	Calendrier détaillé des études et des travaux	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PAF 121		OUI	AC 1910-MAP	Validée
	TPR1								
	AC 1920	Calendrier détaillé des études et des travaux	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PAF 121		OUI	AC 1920-MAP	Validée AC 1920-AVT1
	TPR2								
	AC 1930	Calendrier détaillé des études et des travaux	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PAF 121		OUI	AC 1930-MAP	Validée AC 1930-AVT1
	BU								
	AC 1940	Calendrier détaillé des études et des travaux	Mise au Point	15/03/2016	modifiée dans PAF 121		OUI	AC 1940-MAP	Validée AC 1940-AVT1

N°	Emetteur	Bâtiment	Objet	Date Création	Date Retour LUSCIE	Montant présenté BBSE	Incidence GER BYESFM	Date Retour AMU	Validation AMU	Montant Validé AMU	Incidence GER Validé AMU
1	A	HEX	Création d'un local poubelle extérieur	01/07/16	13/12/16	50 245 €	8 744 €	13/12/16	P	3 895 €	- €
2	A	HEX	Changement de destination du local poubelle principal au RDC Bas --> laverie/stock du SUAPS	01/07/16	13/12/16	- €	- €	13/12/16	O	- €	- €
3	A	HEX	Suppression du local ménage E6 au RDC bas au droit de la Reprographie	01/07/16	13/12/16	- 5 079 €	- 378 €	13/12/16	O	- 5 079 €	- 378 €
4	A	HEX	Agrandissement du local de stockage E5	01/07/16	13/12/16	698 €	- €	13/12/16	O	698 €	- €
5	A	HEX	Suppression du local poubelle A18 secondaire et agrandissement du local ménage A17.2	01/07/16	13/12/16	- 2 079 €	- €	13/12/16	O	- 2 079 €	- €
6	A	HEX	Suppression locaux poubelle et ménage proche de la salle de projection pour agrandissement des sanitaires	01/07/16	13/12/16	- 893 €	- 100 €	13/12/16	O	- 893 €	- 100 €
7	A	HEX	Suppression de la cuisine D12 donnant sur le foyer étudiant	01/07/16	13/12/16	- 1 279 €	- 122 €	13/12/16	O	- 1 279 €	- 122 €
8	A	HEX	Stockage comptoir D9 déplacé à l'ancien emplacement de la cuisine D12	01/07/16	13/12/16	542 €	- €	13/12/16	O	542 €	- €
9	A	HEX	Foyer étudiant D8 : développer comptoir avec équipements ancienne cuisine D12 avec espace D9 libéré	01/07/16	13/12/16	8 594 €	122 €	13/12/16	O	8 594 €	122 €
10	A	HEX	Ajout d'équipement de cuisine pour l'espace détente K3	01/07/16	13/12/16	3 799 €	- €	13/12/16	P	2 095 €	- €
11	A	TPR1	Création d'un local « poubelles » extérieur dans l'ilot végétal face à la trame 3 afin de recueillir les déchets du bâtiment.	30/06/16	30/09/16	35 920 €	7 447 €	10/10/16	P	2 785 €	- €
12	A	TPR1	Pour le LP3, création de 6 passages de câbles (diam 200) entre la pièce technique Laser LP3 10 (L12.12) du sous-sol et la salle laser excimétrie 2 LP3 6 (L12.8) afin de passer des ombilics et torons de câbles	30/06/16	30/09/16	2 946 €	- €	10/10/16	O	2 946 €	- €
13	A	TPR1	Dans la scolarité (bloc 2), repositionner la porte d'accès de l'accueil étudiant Admin 1 et y mettre le contrôle d'accès. Repositionner les cloisons sur les trames façade Est en diminuant le local coffre repro Admin 4 et les bureaux des licences Admin 2 et Admin 3 ; en décalant le bureau Resp. Doctorants et en créant un bureau adjoint resp. doctorants (Type 4) entre les files 19 et 20	30/06/16	30/09/16	10 821 €	- €	13/12/16	O	10 821 €	- €
14	A	TPR1	Dans l'enseignement informatique (bloc 3), remplacer la réserve matériel INF 6 et le bureau IATOS type4 par deux bureaux Resp. école doctorale type4. Remplacer la salle multimédia 20 INF4 (E1.3.4) par le secrétariat école doctorale (file 30/31) et la réserve matériel inf6	30/06/16	30/09/16	- €	- €	10/10/16	O	- €	- €
15	A	TPR1	Remplacer la salle de TD banalisée BAN1 (E3.1) par une salle multimédia 20 INF 4 (entre les files 36 et 38) et un bureau IATOS inf type 5 (files 38/39).	30/06/16	30/09/16	- €	- €	10/10/16	O	- €	- €
16	A	TPR1	Dans le bloc 2 (Salles banalisées mutualisées), créer une salle de TD banalisée 45p sur la façade Est entre les files 17 et 20. Une salle de travail MUT 3 (M102) et une salle de réunion 20 MUT 1 (M100) disparaissent.	30/06/16	30/09/16	- €	- €	10/10/16	O	- €	- €
17	A	TPR1	Dans l'espace d'enseignement Physique (Bloc 2) modifier les portes d'accès des salles de TP secs PHY1 (E1.4.1) afin de faciliter les livraisons volumineuses. Condamner les portes initialement positionnées sur la façade Est.	30/06/16	30/09/16	- €	- €	10/10/16	O	- €	- €
18	A	TPR1	Dans l'espace d'enseignement Physique (Bloc 3) ouvrir une porte de communication entre la salle TP polyvalent Phy2 (E1.4.2) et la salle TD 45p Ban 1 (E3.1). Idem entre salle de TP Polyvalent PHY3 (E1.4.3) et salle TD 20p BAN 4 (E3.4).	30/06/16	30/09/16	4 249 €	- €	10/10/16	O	4 249 €	- €
19	A	TPR1	Dans l'espace d'enseignement Physique (Bloc 2) déplacer la salle TP AFM-STN radioactivité PHY5 (E1.4.5) vers l'emplacement 5E1.4.6° matériel 1 PHY6 qui disparaît. La salle E1.4.5 devient une salle de TP polyvalent (6x2 postes +1).	30/06/16	30/09/16	- €	- €	10/10/16	O	- €	- €
20	A	TPR1	Dans l'espace d'enseignement Physique (Bloc 3) réduire la salle TP polyvalent PHY3 (9x2 postes +1) à (6x2 postes +1) et la positionner entre les files 30 et 32. Entre les files 28 et 29 positionner un bureau IATOS type 4 qui communique avec une réserve matériel 7 PHY7 (file 29/30). Mettre une porte de communication semi-vitrée entre bureau et réserve t mettre une vitre sur la cloison.	30/06/16	30/09/16	- €	- €	10/10/16	O	- €	- €
21	A	TPR1	Dans l'espace d'enseignement biologie (Bloc 2) mettre une porte de communication entre la réserve matériel 1 BIO16 (E1.1.18) et la salle TP BIO1 (E1.1.1). Déplacer la porte d'accès de la salle de préparation 1 BIO11 (E1.1.13) face à la porte d'accès de la réserve de produits chimiques BIO19 (E1.1.21)	30/06/16	30/09/16	2 125 €	- €	10/10/16	O	2 125 €	- €
22	A	TPR1	Dans l'espace d'enseignement biologie (Bloc 3) mettre une porte d'accès sur le couloir pour la salle de spectro. BIO6 (E1.1.6) et condamner la porte d'accès à la pièce intermédiaire BIO7. Mettre une porte d'accès sur le couloir à la pièce intermédiaire BIO7 (E1.1.7). Remplacer la porte de communication entre la pièce intermédiaire BIO7 et la salle de TP humide observation BIO4 par une porte coulissante.	30/06/16	30/09/16	4 705 €	- €	10/10/16	O	4 705 €	- €
23	A	TPR1	Dans l'espace d'enseignement chimie (Bloc 3) mettre une porte d'accès entre la réserve produits CHI9 (E1.2.9) depuis la salle de préparation CHI7 (E1.2.7) et supprimer celle vers la salle TP CHI2 (E1.2.2)	30/06/16	30/09/16	- €	- €	10/10/16	O	- €	- €
24	A	IP	Ajout un module 8*3 sur salle BU3A du BP2	05/09/16	13/12/16	16 603 €	- €	13/12/16	O	16 603 €	- €
25	A	IP	Remise en état logement de fonction BU	09/11/16	13/12/16	10 564 €	- €	13/12/16	O	10 564 €	- €
26	A	IP	BU - modulaire bureau supplémentaire	09/11/16	13/12/16	191 453 €	- €	13/12/16	O	191 453 €	- €
27	A	IP	BU- Aménagement complémentaire 1er étage	09/11/16	13/12/16	16 877 €	- €	13/12/16	O	16 877 €	- €
28	A	TPR1	Suppression cloison dans locaux archives sous sol	06/01/17	20/01/17	2 103 €	- €	31/01/17	O	2 103 €	- €
29	A	TPR1	Modification jauge salle informatique	06/01/17	20/01/17	- 1 016 €	- €	23/01/17	O	- 1 016 €	- €
30	A	HEX	Modification du cloisonnement du coffe bar	17/01/17	24/01/17	- 3 725 €	- €	09/02/17	O	- 3 725 €	- €
31	A	TPR1	Modification des équipements dans les locaux Piala 4 à Piala 10.	17/01/17	30/03/17	- 31 097 €	- 32 762 €	11/04/17	O	- 31 097 €	- 32 762 €
32	A	IP	Ajout de prises RJ45 dans le BP5	13/12/17	20/01/17	7 659 €	- €	23/01/17	O	7 659 €	- €
33	A	IP	Cloisonnement et augmentation du nombre de poste de travail pour le LIF dans la BU	20/01/17	20/01/17	134 824 €	- €	02/03/17	O	134 824 €	- €
34	A	IP	Création de dalles béton dans le BP1 pour la demande antivibration	20/01/17	20/01/17	150 475 €	- €	02/03/17	O	150 475 €	- €
35	A	IP	Ajout SU de laboratoires dans BP1	28/03/17	28/03/17	29 745 €	- €	11/04/17	O	29 745 €	- €
36	A	IP	Diabes, malettes et détecteurs	20/01/17	20/01/17	12 822 €	- €	31/01/17	O	12 822 €	- €
37	A	IP	Demandes complémentaires concernant les déménagements	20/01/17	20/01/17	27 557 €	- €	31/01/17	O	27 557 €	- €
38	L	TPR1	Modification de la typologie des menuiseries extérieures en aluminium vers PVC	20/01/17	Sans Objet	- 93 409 €	- €	22/05/17	O	- 93 409 €	- €
40	L		Remplacement toile de verre par peinture lisse	20/01/17	Sans Objet	- €	- €	02/03/17	N	- €	- €
41	L		Finitions des portes à peindre et non stratifié	20/01/17	Sans Objet	- €	- €	31/01/17	O	- €	- €
42	A	TPR1	Modifications pour la scolarité suivant mail du 29/09/16	20/01/17	20/01/17	- 1 016 €	- €	23/01/17	O	- 1 016 €	- €
44	A	TPR1	Modifications du CINAM suivant mail du 27/10/16	03/02/17	02/05/17	- 8 517 €	- 2 927 €	04/05/17	O	- 8 517 €	- 2 927 €
45	A	TPR1	Modifications du département biologie suivant mail du 29/09/16	03/02/17	25/04/17	11 242 €	- 9 531 €	22/05/17	O	11 242 €	- 9 531 €
46	A	TPR1	Modification du département physique/chimie suivant mails du 29/09/16 et 12/10/16	03/02/17	02/05/17	42 187 €	19 472 €	04/05/17	O	42 187 €	19 472 €
47	A	TPR1	Modifications du STNO suivant mail du 08/11/16	03/02/17	30/03/17	- 5 384 €	2 653 €	06/04/17	O	- 5 384 €	2 653 €
48	A	HEX	Complément d'équipement pour le Coffe Bar	17/11/16	28/03/17	43 181 €	62 537 €	31/05/17	O	43 181 €	62 537 €

N°	Emetteur	Bâtiment	Objet	Date Création	Date Retour LUSCIE	Montant présenté BBSE	Incidence GER BYESFM	Date Retour AMU	Validation AMU	Montant Validé AMU	Incidence GER Validé AMU
49	L	TPR1	Ajout de paratonnerre TPR1	07/03/17	Sans Objet	46 573 €	8 550 €	30/03/17	N	- €	- €
50	L	HEX	Ajout de paratonnerre HEX	07/03/17	Sans Objet	35 521 €	8 536 €	30/03/17	N	- €	- €
51	A	TPR1	Modification des équipements pour le LP3	23/01/17	27/06/17	50 628 €	- 1 253 €	28/11/17	O	50 628 €	- 1 253 €
52	A	TPR1	Transformation d'1 salle INF5 17 postes en 2 de 13 postes	30/01/17	02/05/17	13 209 €	3 732 €	04/05/17	O	13 209 €	3 732 €
53	A	TPR1	Transformation de 2 salles de réunion en 1 salle banalisée 30 places Transformation de 2salles banalisée 20 places en 1 salle banalisée 45 places	30/01/17	02/05/17	- 1 045 €	- €	04/05/17	O	- 1 045 €	- €
54	A	TPR1	Modification des jauges des salles banalisées du 2ème étage	30/01/17	02/05/17	- 5 323 €	- €	04/05/17	O	- 5 323 €	- €
55	A	TPR1	Transformation de 2 salles banalisées de 20 places en 1 salle banalisée de 45 places au 3ème étage	30/01/17	02/05/17	350 €	- €	04/05/17	O	350 €	- €
56	A	TPR1	Transformation de 2 salles banalisées de 20 places en 1 salle banalisée de 45 places au 6ème étage	30/01/17	02/05/17	350 €	- €	04/05/17	O	350 €	- €
57 bis	A	HEX	Modification destination coin café BU	30/01/17	06/06/17	702 €	- €	05/06/17	O	702 €	- €
58	A	HEX	Maquettage Hexagone pour mobilier à reprendre	30/01/17	07/03/17	3 500 €	- €	07/03/17	O	3 500 €	- €
60	A	TPR1	Dépose équipement sorbones TPR1	10/02/17	07/03/17	6 370 €	- €	07/03/17	O	6 370 €	- €
61	L	TPR1	Déplacement zone livraison sous-sol	27/02/17	Sans Objet	- €	- €	13/06/17	O	- €	- €
62	L	TPR1	Capacité et localisation des Ascenseurs	02/03/17	Sans Objet	- €	- €	02/03/17	O	- €	- €
63	A	TPR1	Modification laboratoire SSP sous-sol	05/03/17	30/11/17	3 746 €	- €	12/12/17	O	3 746 €	- €
64	A	TPR1	Connectique des salles TPR1	07/03/17	27/04/17	59 302 €	- €	13/06/17	O	59 302 €	- €
65	A	TPR1	Evacuation rebuts TPR1	28/03/17	28/03/17	17 338 €	- €	31/05/17	O	17 338 €	- €
66	L		Suppression labellisation BDM bronze	28/03/17	Sans Objet	- 9 880 €	- €	30/03/17	O	- 9 880 €	- €
67	L	HEX	Récupération des eaux de pluies	28/03/17	Sans Objet	- €	- €	28/03/17	O	- €	- €
68 Ter	L	TPR1	Dévoiemnt CFO Amphi B	02/06/17	Sans Objet	14 315 €	- €	05/06/17	O	14 315 €	- €
69	L	HEX	Suppression FTM 30	02/05/17	Sans Objet	3 725 €	- €	02/05/17	O	3 725 €	- €
70	L	HEX	Modification local vélo Hexagone	06/06/17	Sans Objet	- €	- €	27/06/17	O	- €	- €
71C	A	HEX	Ecoflex Hexagone	23/06/17	11/07/17	- 54 437 €	- €	11/07/17	O	- 54 437 €	- €
72C	A	TPR1	Ecoflex : TPR1	25/04/17	13/06/17	127 159 €	- €	18/07/17	O	127 159 €	- €
72D	A	TPR1	Ecoflex : TPR1 simplification boucle	08/11/17	16/11/17	- 16 358 €	- €	28/11/17	O	- 16 358 €	- €
73	L	HEX	FTM Technique sur isolant	11/05/17	Sans Objet	- €	- €	22/05/17	O	- €	- €
75	A	TPR1	Suppression du mobilier des salles multimédia	04/05/17	11/05/17	- 61 317 €	- €	22/05/17	O	- 61 317 €	- €
76D	L	TPR1	Candélabres voie pompier TPR1		27/04/18	169 216 €	20 698 €	05/06/18	P	25 105 €	20 698 €
77	L	HEX	Suppression siphons de sol réserves étudiantes	12/05/17	Sans Objet	- 274 €	- €	05/06/17	O	- 274 €	- €
78	A	HEX	Modification de la sortie salle visio conférence	06/06/17	Sans Objet	- €	- €	21/06/17	O	- €	- €
80	A		Clarifications des hypothèses de sensibilité et de criticité des locaux	16/05/17	16/05/17	- €	- €	22/05/17	O	- €	- €
81	L	TPR1	Suppression de la détection automatique incendie dans TPR1	20/06/17	Sans Objet	- 4 545 €	- €	12/12/17	O	- 4 545 €	- €
82	A	TPR1	Réfection du local DASRI	21/06/17	16/11/17	9 768 €	- €	28/11/17	O	9 768 €	- €
83	A	HEX	Modification branchement d'eau définitif	21/06/17	11/09/17	9 278 €	- €	06/11/17	O	9 278 €	- €
84	A	HEX	Modification du cloisonnement des bureaux du CIELL	21/06/17	18/07/17	- 1 294 €	- €	18/07/17	O	- 1 294 €	- €
85	A	TPR1	Hygrométrie PIALA et LP3	22/06/17	27/06/17	- €	- €	27/06/17	O	- €	- €
86	A	HEX	Modification du cloisonnement des bureaux C23 et C24	26/06/17	18/07/17	- 1 122 €	- €	18/07/17	O	- 1 122 €	- €
87 bis	A	HEX	Connectiques des salles de formation du CIELL/Mobilier	27/06/17	27/02/18	21 971 €	- €	16/04/17	O	21 971 €	- €
88C	A		F&P Matériel Actif Hexagone et TPR1	13/07/15	16/11/17	353 106 €	- €	12/12/17	O	353 106 €	- €
89Ter	A	HEX	Contrôle d'accès HEXAGONE	03/08/17	03/08/17	4 724 €	- €	14/12/17	O	4 724 €	- €
90bis	A	TPR1	Contrôle d'accès TPR1	20/09/17	16/11/17	85 447 €	- €	12/12/17	O	85 447 €	- €
91	L	TPR1	Zone accueil RDC file 20 (modification de la FTM 13)	29/11/17	29/11/17	- 5 489 €	- €	12/12/17	O	- 5 489 €	- €
93	L	TPR1	Modification des types de revêtements de sol	28/11/17	28/11/17	- €	- €	07/12/17	O	- €	- €
94 bis	L	HEX	Modification des types de revêtements de sol	28/11/17	12/04/17	- €	- €	16/04/17	O	- €	- €
96	L	HEX	Ajustement mobiliers hexagone + ruches	16/11/17	16/11/17	57 260 €	- €	12/12/17	O	57 260 €	- €
99	A	IP	Dalle béton BP3		21/09/17	31 708 €	- €	12/12/17	O	31 708 €	- €
100	L	TPR1	Modification des types de revêtements de plafond		12/04/17	- €	- €	16/04/17	O	- €	- €
101	L	HEX	Modification des types de revêtements de plafond		12/04/17	- €	- €	16/04/17	O	- €	- €
102	L	HEX	Ascenseurs administration Hexagone	31/10/17	31/10/17	- €	- €	12/12/17	O	- €	- €
103	A	HEX	Ajout porte vitrée SUAPS	16/11/17	16/11/17	2 023 €	- €	28/11/17	O	2 023 €	- €
104	A	TPR1	Modification équipement laboratoire CINAM	28/11/17	20/04/18	- 29 207 €	- 52 577 €	01/06/18	O	- 29 207 €	- 52 577 €
105	L	TPR1	Suppression renforts structurels LP3	22/11/17	22/11/17	- 11 353 €	- €	12/12/17	O	- 11 353 €	- €
106	L	TPR1	Suppression toile de verre TPR1	11/12/17	11/12/17	- 59 220 €	- €	16/01/18	O	- 59 220 €	- €
107	L		Suppression Serious Game	12/12/17	12/12/17	- 20 099 €	- 10 103 €	14/12/17	O	- 20 099 €	- 10 103 €
108	A	HEX	Ajustement mobilier Hexagone BIS	11/11/17	28/12/17	- 7 325 €	- €	16/01/18	O	- 7 325 €	- €
109	A	HEX	Suppression économiseur d'énergie	30/01/18	30/01/18	- 4 836 €	- €	31/01/18	O	- 4 836 €	- €
110	A	IP	Suppression du BP4 et adaptation du BP1		19/02/18	- 1 504 €	- €	23/05/18	O	- 1 504 €	- €
111	L	TPR1	Modifications locaux du sous-sol		13/02/18	- €	- €	17/04/18	O	- €	- €
114	A	TPR1	Distribution gaz Boite à Gants		29/05/18	19 315 €	- €	29/05/18	N	- €	- €
115	L	HEX	Plan masse Hexagone		12/04/18	- €	- €	22/05/18	O	- €	- €
116	A	IP	Demandes complémentaires LGBP dans BP3	12/04/18	12/04/18	18 485 €	- €	17/04/18	N	- €	- €
117	A	IP	Modification de l'affectation des équipes dans la BU phase 2	17/04/18	17/04/18	- €	- €	17/04/18	O	- €	- €
119	L	HEX	Suppression de l'aménagement extérieur en restanques		20/04/18	- 9 825 €	- €	04/05/18	O	- 9 825 €	- €
121	A	HEX	Mise en œuvre de containers enterrés		17/04/18	23 948 €	- €	17/04/18	O	23 948 €	- €
122	L	HEX	Suppressions rideaux et stores		12/04/18	- 24 788 €	- €	16/04/18	O	- 24 788 €	- €
123	A	HEX	Suppressions mobilier du patio	22/05/18	22/05/18	- 2 547 €	- €	29/05/18	O	- 2 547 €	- €
124	A	TPR1	Demande complémentaires distribution gaz	29/05/18	29/05/18	13 958 €	- €	29/05/18	N	13 958 €	539 €
129	A	HEX	Suppression mobilier TPR1	31/05/18	31/05/18	- 1 924 €	- €	31/05/18	O	- 1 924 €	- €
<b>Totaux :</b>						<b>1 537 722 €</b>	<b>32 738 €</b>			<b>1 192 529 €</b>	<b>0 €</b>